

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 6 MAI 2015

Le conseil municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni le six mai deux mil quinze à 20h30 sous la présidence de Mme SERRIERE.

ETAIENT PRESENTS : MMES BLET, GRIMAUD, STRINGER
MM. BONNEAU, CHEPTOU, GRANDIN,
HUMEAU, LEBOUIL, PIERROIS.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : MME LAURENT, RICHER, MM. LABORY, TINON,

ABSENT(S) : MME BILLON

PROCURATION : Mme Laurent donne procuration à Mme Stringer
Mme Richer donne procuration à Mme Grimaud

Secrétaire de séance : Benoit PIERROIS

Mme le Maire accueille les représentants du centre socioculturel du Vihiersois « Le Coin de la Rue » et leur donne la parole. Ils présentent l'historique, le rôle et les actions du centre socioculturel.

Début de la séance de conseil municipal à 21h15

Mme le Maire demande aux conseillers présents s'ils sont d'accord avec le compte-rendu de la réunion du 1^{er} avril 2015, tel qu'il est rédigé. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

N° 2015-05-26 -ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT AU SIEML AU TITRE DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE LIEE A L'ECLAIRAGE PUBLIC

VU l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU les arrêtés de Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire des 5 juin 1997, 18 novembre 2004, 10 septembre 2007, 10 avril 2008, 4 novembre 2008, 12 mai 2009, 6 juillet 2009, 24 septembre 2009 et 5 février 2010, 12 juin 2012, 1^{er} février 2013 et 18 février 2014 acceptant les statuts du Syndicat et ses modifications,

VU la délibération du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire du 9 mai 2007 approuvant les modifications des statuts du Syndicat et celle du 15 octobre 2013 autorisant la modification des statuts du SIEML pour lui donner la compétence relative à la création et l'entretien des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques,

VU la délibération de la communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement du 11 décembre 2014 demandant le transfert de sa compétence « éclairage public » au profit du SIEML,

VU la délibération du comité syndical du SIEML du 3 février 2015 donnant un avis favorable à ce transfert,

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'adhésion au SIEM de la communauté d'agglomération Saumur Loire Développement, au titre de la compétence optionnelle de « l'éclairage public ».

N°2015-05-27 – MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DE LA COMMUNE SUITE AUX TRANSFERTS DE COMPETENCES AU 1^{ER} /01/2015

Mme le Maire informe le conseil municipal que le sujet est reporté à la prochaine séance faute d'éléments suffisants.

N° 2015-05-28 – ENQUETE PUBLIQUE SUR LA METHANISATION DE LA SAS METHALYS A FAVERAYE-MACHELLES DONT LE SIEGE SOCIAL EST A MONTILLIERS – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande a été présentée à la Préfecture par M. le Président de la SAS METHALYS visant à obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation de matières organiques située « Pièce de l'Ormeau » à Faveraye-Mâchelles. Une enquête publique était ouverte à la mairie de Faveraye-Mâchelles du 31 mars à 14h au 5 mai 2015 à 18h.

La parole est donnée à M. Pierrois qui apporte des explications sur le projet. Il est indiqué que la commune est concernée par le plan d'épandage des digestats, les parcelles retenues étant principalement situées dans un rayon de 15 kms autour du lieu d'implantation de l'unité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ce projet de méthanisation tel qu'il lui a été présenté.

INFORMATIONS ET ECHANGES

- ❖ Point sur les dossiers en cours :
 - o aménagement de la Place d'Armes et autour (informations données par M. Pierrois y compris pour le fleurissement)
 - o l'étude diagnostic des réseaux et le schéma directeur d'assainissement
 - o investissements gérés par la communauté de communes pour la commune
- ❖ Demandes d'utilisation des salles communales pour des manifestations : St Vincent en janvier 2016, Fleur des Sables (le sujet sera porté à l'ordre du jour du prochain conseil municipal), Gendarmerie (les salles ne sont pas disponibles)
- ❖ Présentation de la lettre « Félicitations naissances » envoyée à la famille lors d'une naissance
- ❖ Achat de tableaux des artistes de la rue : le sujet sera porté à l'ordre du jour du prochain conseil municipal
- ❖ Règlement du restaurant scolaire et garderie périscolaire : la communauté de communes veut faire un règlement commun pour tous les lieux et pour les services restauration et garderie périscolaire
- ❖ l'Association des Maires a mis en place un fonds d'urgence Népal : le sujet sera porté à l'ordre du jour du prochain conseil municipal
- ❖ Demande de la Poste pour la recherche d'un lieu de restauration : la salle de convivialité de l'atelier communal sera proposée
- ❖ Dates à retenir :
 - ☞ 8/05/2015 : cérémonie au cimetière à 11h30

- ☞ 28/05/2015 à 20h30 : réunion publique sur le thème : intercommunalité et commune nouvelle
 - ☞ 29/05/2015 : assemblée générale Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue »
 - ☞ 3/06/2015 et 1^{er} /07: conseil municipal
 - ☞ 13/06/2015 : rando Translayon
- ❖ La lettre « des Echos de Nueil » : les conseillers municipaux trouvent que c'est bien

Mme le Maire exprime son regret qu'il y ait régulièrement des conseillers absents lors des séances de conseil municipal, tout en comprenant les nécessités familiales, professionnelles. Mais dit-elle « nous sommes une équipe qui a besoin de travailler ensemble » (cf. son message dans « Les Echos Nueillais »)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

Le Maire,

Le (la) secrétaire,